

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3

Ecole du Bourg,
787 rue Général de Gaulle
Montbonnot-Saint-Martin

ce.0380760v@ac-grenoble.fr
0476900173

Date : 24/06/24
Horaires : 18h00-20h00
Lieu : salle de classe du bâtiment du périscolaire

Présents :

<u>Municipalité :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents délégués :</u>
Mme Le Barrillec, Adjointe au Scolaire M. Bossez, Responsable Scolaire Mme Freidig, Responsable Périscolaire Mme Iboud, Secrétaire du service scolaire M. Bonnet, Maire (excusé)	Mme Bachelet, Directrice M. Cardo Mme Libeau M. Noé Mme Zampa Mme Bayle Mme Klein Mme Williams (excusée)	Mme Veyret Piana Lucile Mme Cros Julliard Juliette M. Dehont Boris M. Bastard Willy

Secrétaire de séance :

Ordre du Jour :

1. Parcours de l'élève
Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place.
Bilan des actions de liaison GS/CP et CM2/6ème.
2. Projet et vie de l'école.
Bilan intermédiaire des actions communes à l'école et des projets de classes.
3. Fonctionnement de l'école
Sécurité. Coopérative et budgets municipaux.
4. Organisation de la rentrée n+1
Structure de l'école et organisation de l'accueil des élèves en GS et CP.
5. Questions diverses

Désignation d'un secrétaire : M. Bastard est désigné secrétaire de séance.

Présentation des membres présents, une feuille d'émargement circule.

Rappel : seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés

Rappel des attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

« *Le conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire (article L. 411-1 du code de l'éducation). Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.* »

1. Parcours de l'élève

Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mises en place.

RASED : pas d'intervention du maître E durant cette période. La psychologue scolaire est intervenue quelques fois cette période.

APC et soutien: des compétences précises ont été ciblées pour chaque groupe (apprentissages fondamentaux, maths et/ou français).

Bilan des actions de liaison GS/CP et CM2/6ème.

GS/CP

- Une réunion a eu lieu à l'école des Chavannes le mardi 18 juin.

Etaient réunis les enseignants de maternelle et de CP du Tartaix et du Bourg.

Cette réunion a permis aux enseignants des Chavannes d'échanger au sujet des élèves qui intégreront l'école à la rentrée prochaine (futurs GS et CP) afin d'assurer la continuité pédagogique.

- Les GS, futurs CP, sont venus visiter l'école aujourd'hui, lundi 24 juin. Ils ont visité l'école avec Mme Bachelet. Puis ils ont rejoint la classe de Mme Ricoud : les élèves de maternelle ont pu échanger avec les élèves, poser des questions. Les CP ont lu une histoire et fait une démonstration de calculs posés. Enfin les élèves ont partagé un goûter offert par la maternelle.

- Les MS, futurs GS, viendront à l'école ce vendredi 28 juin afin de découvrir l'école et rencontrer leur future enseignante.

- CM2/6^{ème}

CM2 : visite du collège Lionel Terray le 9 avril (activité avec des élèves de 3ème et repas au self). Intervention d'une professeur d'allemand.

2. Projets et vie de l'école

Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes à l'école.

Pour toutes les classes :

- Hip hop
- Projet cinéma
- Médiathèque
- ASPTT
- Courseton le 24 mai sur le stade de l'ASPTT
- Rencontre inter-écoles annulée à deux reprises du fait des mauvaises conditions météorologiques
- Visite du Petit train de la Mure (21 juin pour les CM1/CM2 et 27 juin pour les quatre autres classes).

Projets spécifiques par classes :

- CP/CE1
 - o Natation (période 5 pour les CP/CE1 de Mme Libeau).
 - o Bridge
 - o Chorale : CP/CE1/CE2.
 - o Musée : parcours
 - o Lucioles sur tablette avec PEGASE : projet de recherche concernant l'enseignement de l'anglais.

- Projet défis éco citoyens.
- ENS (sortie le 8 avril aux Corridors du TOUVET, et dernière intervention en classe du fait des conditions météorologiques).
- Tennis (six séances)
- CE1/CE2 et CE2/CM1
 - Thématique tri des déchets :
 -
 -
 - Basket : Intervenant du BCTM (Basket Club Tronche Meylan). L'activité se déroule à l'école.
- CM1/CM2
 - Chorale (classes de CE2/CM1 et CM1/CM2) : projet « A travers chants »
 - Répétitions réalisées toutes les semaines à l'école avec une intervenante.
 - Spectacle le mardi 25 juin.
 - Aquathlon le 7 juin avec l'école du Tartaix.
 - Ateliers scientifiques à l'INPG
 - Sortie Energie à Villard Bonnot.
 - Intervention de la Gendarmerie pour les dangers liés à internet et le permis piéton.
-

3. Fonctionnement de l'école

Bilan intermédiaire de la sécurité.

Mise à jour du PPMS. En attente de la gendarmerie.

2 exercices incendie/ an.

Au moins 1 exercice est réalisé chaque année au titre du PPMS « Risques Majeurs » naturels ou technologiques et au moins 1 exercice est réalisé chaque année au titre du PPMS « Attentat Intrusion ».

Attente du mode d'emploi pour le signal visuel alerte intrusion déjà installé dans toutes les classes. Les interphones fonctionnent très bien.

Coopérative et budgets municipaux

Coopérative

Achat de jeux de cour, de matériel commun aux classes.

Financement du transport pour les sorties de fin d'année à La Mûre.

Mairie

Budget bus : en janvier le budget était de 10980€. Il reste environ 3100€.

Le budget par élève pour préparer la rentrée est de 45.12€ soit 6723€.

4. Organisation de la rentrée N+1 :

Les ouvertures et les fermetures de classes se réalisent selon le seuil recueilli à l'échelle des communes.

A la rentrée, toutes les classes comportant des élèves de GS, CP ou CE1, devront avoir des effectifs inférieurs ou égaux à 24.

Un accord de principe a été donné pour accueillir les élèves de GS de l'école des Chavannes dans les élémentaires (principe de solidarité envers la maternelle qui aurait eu de gros effectifs).

Il était question initialement d'accueillir 7 élèves de GS au Tartaix et 7 élèves de GS au Bourg. Après réflexion et échanges, il a été décidé d'accueillir les 14 GS au Bourg.

Avantages : élèves « moins » isolés ; présence d'une ATSEM à 100%.

Le Conseil des maitres s'est réuni le mardi 11 juin au sujet de la répartition des classes, puis le mardi 18 juin pour la décision de la constitution des classes.

Organisation retenue :

Niveaux	Effectif
GS/CP	20
CP	22
CE1	22
CE2/CM1	28
CE2/CM2	28
CM1/CM2	28

141 élèves 14 GS 22 CP 22 CE1 25 CE2 30CM1 28 CM2

Les GS seront accueillis dans la nouvelle classe du bâtiment périscolaire.

Une réunion est prévue le mardi 2 juillet avec les parents des futurs élèves de GS, Mme Bachelet, Mme Libeau, Florian Bossez et Mme Freidig.

5. Questions diverses